

Bulletin électronique - N° 31 / mars 2021 – Éditorial

Madame, Monsieur, cher-es abonné-es

Ce début d'année 2021 a été marqué par de nombreux changements au sein d'Infoprison et notre groupe est tourné depuis quelques mois vers des projets à la fois ambitieux et festifs !

Nous souhaitons en effet marquer le coup pour nos 10 ans d'activité, par une manifestation de deux jours de réflexions critiques sur la prison et la justice en Suisse et dans le monde. Nous vous en dirons plus dans notre prochain bulletin, qui sera spécialement dédié à cet événement. Nous vous préparons un beau programme et nous vous recommandons de réserver d'ores et déjà les dates des 1 et 2 octobre 2021.

Loin de ces festivités, nous vous invitons pour l'instant à découvrir dans ce nouveau bulletin toute une série d'actualités qui nous emmènent aux quatre coins de la Suisse, avec notamment: la grogne des travailleurs sociaux face au projet qui pourrait rattacher la Fondation vaudoise de probation au Service pénitentiaire, les questionnements autour du droit de mourir en prison avec l'aide d'Exit et un énième rebondissement concernant la police zurichoise est son devoir d'informer sur la nationalité des suspects. Toutefois, bien plus d'actualités sont encore à découvrir dans ce bulletin, ceci n'est qu'un bref sommaire.

Infoprison s'est rendu au congrès de criminologie à Interlaken fin 2020, où il était question de justice pénale, d'intelligence artificielle et de numérisation de la justice. Vous trouverez notre compte-rendu dans ce présent bulletin. Nous nous sommes également intéressés au système des sanctions disciplinaires au sein de l'armée suisse et nous vous proposons le travail d'une étudiante en histoire sur les mouvements de contestations de l'enfermement et de la prison dans les années 70-80. Finalement, vous trouverez des articles dédiés à une thématique spécifique, celle du coût de la justice et de ses conséquences pour les personnes détenues, les sortants de prison et leurs proches.

Nous avons également le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres au sein de notre groupe. Nous souhaitons la bienvenue à : Giuseppina Lascone, Florent Morisod, Natacha Noverraz et Marie Salomon.

Le groupe Infoprison est composé de Sylvie Arsever (pour la relecture des textes), Marjan Biočani (pour le design du bulletin), Melody Bozinova, Lauriane Constanty, Michel Finazzi, Karen Klaue, David Kneubühler, Clelia Lauquin, Giuseppina Lascone, Anne-Catherine Menétray-Savary, Florent Morisod, Natacha Noverraz et Marie Salomon.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, si vous changez d'adresse mail ou si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires, de vos témoignages ou de vos suggestions, une seule adresse : bulletin@infoprison.ch. Vous pouvez également nous retrouver sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

Au sommaire

Actualités diverses

Prison en question

Dossier thématique : Détention et dette

Justice pénale

Sous ce titre, nous présentons quelques brèves informations qui ont retenu notre attention dans les médias ou qui nous ont été transmises par des abonnés.

- Accès à la justice : les « avocats d'office » sont-ils des défenseurs au rabais ? Les coûts de l'assistance judiciaire explosent et les juges ont tendance à limiter les opérations des avocats pour réduire les coûts.
Plus : [cliquez ici](#)
- Election des juges : selon leur appartenance politique ou par tirage au sort ? Le Parlement refuse l'initiative fédérale en faveur du tirage au sort.
Plus : [cliquez ici](#)
- La police doit-elle informer systématiquement sur la nationalité et même sur l'origine étrangère des suspects et des auteurs de crime et de délits qu'elle interpelle ? Les Zurichoïses ont voté sur ce sujet le 7 mars dernier, énième épisode d'une saga qui n'en finit pas.
Plus : [cliquez ici](#)
- Interventions de la police : les bavures et les arrestations musclées continuent et il est question d'interdire aux témoins de filmer les forces de l'ordre, ce qui suscite un vif débat.
Plus : [cliquez ici](#)
- Après l'échec de l'initiative fédérale pour des multinationales responsables, on s'aperçoit que la lutte contre la corruption dont se rendent coupables de grandes entreprises est lacunaire. Seule une poignée d'entre elles sont appelées à répondre d'infractions de ce type et elles sont rarement condamnées. C'est ce que dénonce le rapport de l'ONG Transparency section suisse.
Plus : [cliquez ici](#)
- Repenser la politique pénale genevoise : en lien avec l'examen, au Grand Conseil genevois, d'une motion pour la recherche d'alternatives dans l'exécution des peines plutôt que la construction de la prison des Dardelles, une chercheuse associée au Centre romand de recherche en criminologie exprime publiquement ses critiques.
Plus : [cliquez ici](#)
- La Fondation vaudoise de probation sera-t-elle rattachée au Service pénitentiaire ? Cette perspective révolte des travailleurs sociaux.
Plus : [cliquez ici](#)
- Peine de prison à vie, détention pour des motifs de sûreté, internement ou mesures thérapeutiques prononcées à la fin de la peine : difficile de s'y retrouver dans le dédale des moyens qui permettent de ne jamais libérer les auteurs de crimes graves. Il manquait encore une base légale... Le Conseil fédéral publie un rapport et soumet au Parlement un projet de révision du code de procédure pénale fédéral.
Plus : [cliquez ici](#)
- Le code de procédure pénale fédéral, entré en vigueur en 2011, est déjà en révision afin de le mettre mieux « en adéquation avec la pratique », comme l'explique le Conseil fédéral. Plusieurs éléments ont retenu notre attention.
Plus : [cliquez ici](#)

- La Commission des visiteurs du Grand Conseil vaudois a publié en janvier 2021 son rapport sur ses activités de surveillance de juillet 2019 à juin 2020. Elle adresse de nombreuses observations et recommandations au Conseil d'Etat. Devant le Grand Conseil, elle exprime son exaspération face à la surpopulation carcérale et aux lenteurs dans l'aménagement de nouvelles places de détention.

Plus : [cliquez ici](#)

- Le Conseil fédéral, de même que la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) prennent position sur les observations faites par le Sous-comité des Nations-Unies pour la prévention de la torture (SPT), dont une délégation a visité plusieurs établissements de privation de liberté lors de sa visite en Suisse en janvier et février 2019.

Plus : [cliquez ici](#)

- Mourir en prison : avec ou sans l'aide d'Exit ? La population carcérale vieillit et certains détenus songent à la mort. Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) a édité un guide en la matière.

Plus : [cliquez ici](#)

- Anne-Catherine Menétrey-Savary

Prison en question

Dans de nombreux pays, la privatisation du système carcéral enrichit des multinationales

C'est à partir des années 1980 que les systèmes carcéraux de nombreux pays, surtout les USA, ont subi une vague de privatisations. Celles-ci s'accompagnent de « clauses d'occupation », obligeant les Etats à remplir les prisons, et de systèmes d'exploitation des détenus qui empêchent souvent leur réinsertion. La firme G4S, illustrée de façon terrifiante par le film « Prison for profit » est active dans 125 pays, notamment au Royaume Uni et en Afrique du Sud. « Ce système a substitué à la réhabilitation des prisonniers l'enrichissement privé et l'incarcération de masse », écrivent en conclusion les auteurs d'un long article sur ce sujet.

Plus : Arthur Deveaux-Moncel et Florian Mattern : « [La privatisation du système carcéral : l'économie libérale du temps suspendu](#) ». Dans Le vent se lève, media audiovisuel français ; 14.10.20.

Briser l'isolement : critique de la prison 1970-1980

Une étudiante en histoire, Julia Litzén, nous a transmis le texte d'un séminaire qu'elle a présenté à l'Université de Fribourg sur les mouvements de contestations de l'enfermement et de la prison dans les années 1970-1980. En France, après mai 68 et l'arrivée en prison des étudiants contestataires incarcérés, des groupes se sont formés pour rendre visible ce qui était caché et aider les détenus à défendre leurs droits. Le Groupe d'information sur la prison (GIP) de Michel Foucault est bien connu, mais en Suisse aussi des groupes se sont mobilisés pour dénoncer les conditions de détention et remettre en question l'existence même de la prison. C'est notamment l'ancêtre d'Infoprisons, le Groupe action prison (GAP), qui fait l'objet de l'attention de l'autrice. Ce travail de séminaire n'est qu'un début : il va devenir un mémoire de master. Les archives du GAP, déposées aux « Archives contestataires » à Genève [<http://inventaires.archivescontestataires.ch/index.php/prison-2>] donneront sans doute des pistes de réflexion pour Infoprisons. Julia Litzén estime en effet que l'univers carcéral a peu changé et que les critiques portées contre lui restent d'actualité.

Plus : Julia Litzén : « [Briser l'isolement : critique de la prison](#) », 1970-1980 ; 2020

Les prisons oubliées en temps de pandémie

Après l'analyse des approches choisies pour lutter contre l'augmentation des infections Covid-19 dans les prisons, Amnesty International fait le constat suivant : les prisons sont les oubliées dans les stratégies étatiques de lutte contre la pandémie. L'étude met en évidence le manque de moyens des services médicaux pénitentiaires, l'absence de traçage des infections et l'adoption de mesures contraignantes inefficaces pour réduire la propagation. La manière dont les infections sont abordées en prison révèle encore une fois, le manque de zèle des autorités étatiques quand il s'agit de la population pénitentiaire. Des stratégies mal calculées car la propagation du virus en prison affecte, inévitablement, l'évolution de la pandémie à l'extérieur des murs carcéraux.

Plus : [Amnesty International, 2021, Prisons oubliées. La pandémie de Covid-19 en milieu carcéral – synthèse.](#)

Criminalité

La révision de la loi contre le blanchiment d'argent ne remplit pas les standards internationaux

La révision de la loi contre le blanchiment d'argent ne soumettra pas les avocats et les conseils fiscaux à l'obligation de dénoncer les activités criminelles dont ils ont connaissance. Pourtant, cette pratique est déjà bien répandue à l'international. Selon Katia Villard, maître-assistante et chargée d'enseignement au Centre de droit bancaire et financier à l'Université de Genève, le Parlement a opté pour une politique à court terme : les acteurs internationaux vont continuer à exiger l'amélioration du cadre légal dans la lutte contre le blanchiment d'argent et cette question se reposera certainement à l'avenir.

Plus : Katia Villard, [« La Suisse met les pieds au mur dans la lutte contre le blanchiment d'argent »](#), Swissinfo.ch, 11.03.2021.

Violences envers les femmes : que faire ?

Le meurtre de Sarah Everard aux Royaume-Uni suscite la colère des femmes, sorties dans les rues pour manifester contre la récurrence des violences dont elles sont victimes. Quel que soit le type de violence subie, souvent, la solution est aussi à la charge de la victime : apprendre comment se protéger contre les agressions d'un inconnu et se rendre dans des refuges en cas de violences domestiques. Peu d'importance est portée sur la manière de réduire la violence des hommes, qui trouve souvent son origine dans l'éducation et les représentations stéréotypées.

Plus : [Domestic abuse, refuges, rape charges...why do we get it wrong on male violence?](#) Sonia Sodha, The Guardian, 14.03.2021.

Justice pénale

Sanctions disciplinaires au sein de l'armée suisse : un système d'exception

L'armée suisse a toujours bénéficié d'une justice d'exception, avec la justice militaire. Ses professionnels ne sont en général pas connus de la troupe, comme c'est le cas dans le civil. En revanche, le premier échelon de la justice militaire est bien connu de tous, puisqu'il s'agit du commandement des unités, qui inflige des sanctions disciplinaires. Comment fonctionne ce système de sanctions et quels en sont les chances et les risques ?

Plus : David Kneubühler, mars 2021, [Sanctions disciplinaires au sein de l'armée Suisse : un système d'exception.](#)

Rapport du Congrès de Criminologie SAK/GSC 2020 à Interlaken

Le Congrès de Criminologie Suisse 2020 a eu lieu entre le 30 septembre et le 1er octobre et a abordé le thème « La justice pénale entre intelligence artificielle et algorithmes prédictifs dans le but ultime de la numérisation totale de la justice ». Cet article vous propose un compte-rendu des questions abordées lors du Congrès.

Plus : Michel Finazzi, mars 2021, [Rapport du Congrès de Criminologie SAK/GSC 2020 à Interlaken](#)

Dossier thématique : Détention et dette

Après la peine de prison, la prison des dettes judiciaires

La privation de liberté est la manière dont on punit un condamné à la mesure de sa faute en le faisant purger sa peine et, dans le langage courant, payer sa dette à la société. Mais en réalité, la plupart des détenus se trouvent, en sus de leur enfermement, accablés de dettes multiples qui mettent à mal leur réinsertion, mission pourtant affichée du système de justice pénale.

Plus : Karen Klaue, mars 2021, [Après la peine de prison, la prison des dettes judiciaires](#).

Le surendettement – un frein à la réinsertion

Cette petite série d'articles est issue d'interviews de personnes qui se sont trouvées en prison à cause de leur endettement, ou de personnes (sur)endettées à la sortie de prison.

Plus : Michel Finazzi, mars 2021, [Le surendettement – un frein à la réinsertion](#).

Les dettes : double peine pour les détenus et leurs familles

Au moment de la libération, si les portes de la prison s'ouvrent et que les barreaux n'obstruent plus l'horizon, le poids de la peine reste présent. Avoir purgé sa peine ne signifie pas nécessairement que la dette envers la société est payée, et cette dernière est souvent salée : frais de justice, de procédure, dommages et intérêts peuvent atteindre des centaines de milliers de francs.

Plus : Marie Salomon et Lauriane Constanty, mars 2021, [Les dettes : double peine pour les détenus et leurs familles](#).